

Image not found or type unknown



Invalidite categorie et visite medicale de reprise de travail

Par **bea**, le **18/05/2013** à **00:20**

bonjour suite a un accident du travail, j ai été convoqué par le médecin conseil de la sécurité sociale qui a consolidé mon AT alors que je suis toujours en soin afin de me passer en invalidité catégorie 2 selon ces dires (uniquement dit a l oral aucun écrit). Le médecin m a envoyé ma lettre de consolidation que j ai fournit a mon employeur. Celui ci m'a convoqué à une visite médicale de reprise de travail. j aimerais savoir si il faut que je continue mes arrêts de travail ou faut il attendre la visite médicale ? Et pour bénéficier de la complémentaire faut il me remettre en maladie comme j ai pu lire sur certain forum ? merci de votre reponse